

## TARIF DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

### CONCESSION DANS L'ESPACE CINERAIRE

- Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : GRATUIT  
Ne peut se faire sans l'autorisation du Maire
- Concession case columbarium (ancien ou nouveau) – tarif applicable par délibération 2022-032 du 12/12/2022

COLUMBARIUMS	TARIF WAILLYSIEN		TARIF POUR LES EXTERIEURS	
	Pour 1 urne	Pour 2 urnes	Pour 1 urne	Pour 2 urnes
Durée concession				
15 ans	500,00 €	750,00 €	900,00 €	1200,00 €
30 ans	750,00 €	1000,00 €	1200,00 €	1500,00 €

### CONCESSION AU CIMETIERE

- Montant fixé par délibération 2022-010 du 02/04/2022
- Tarification applicable au 01/04/2023 par délibération 2022-034 du 12/12/2022
- Montant fixé de 60€/m<sup>2</sup> - durée 50 ans pour un caveau existant non concédé au titre d'une régularisation par délibération 2023-016 du 03/04/2023

CIMETIERE	CAVEAU EXISTANT NON CONCEDE AU TITRE D'UNE REGULARISATION		EMPLACEMENT RESERVE SANS CAVEAU OU ACHAT DE CONCESSION	
	Pour 3m <sup>2</sup>	Pour 5m <sup>2</sup>	Pour 3m <sup>2</sup>	Pour 5m <sup>2</sup>
Durée concession				
15 ans	3,00 €	5,00 €	60,00 €	100,00 €
30 ans	6,00 €	10,00 €	120,00 €	200,00 €
50 ans	180,00 €	300,00 €	180,00 €	300,00 €